

# Les psychiatres

Les 523 psychiatres que compte le Nord – Pas-de-Calais représentent 3,9 % de l'ensemble des effectifs de la France métropolitaine (13 548). Cette proportion correspond à peine à un peu plus de la moitié du poids de la population régionale par rapport à la population nationale (7 %).

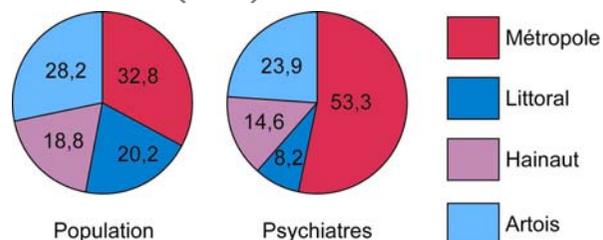
## A- Inégalités géographiques

La répartition entre le Pas-de-Calais (131 psychiatres) et le Nord (392 psychiatres) n'est pas équilibrée puisque les effectifs sont répartis à hauteur de 25 % dans le département du Pas-de-Calais (pour 40 % de la population) et 75 % dans celui du Nord (pour 60 % des habitants).

### - Le Littoral délaissé par les psychiatres

53,3 % des psychiatres exercent dans le Bassin de vie de la Métropole. Ceci provoque un excédent de 20,5 points dans ce territoire qui rassemble 32,8 % de la population régionale.

Répartition de la population et des psychiatres par bassin de vie (en %)

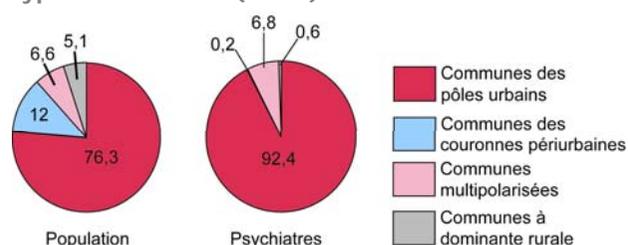


Source : DRASS Nord – Pas-de-Calais – INSEE RGP 1999 – Traitement ORS Nord – Pas-de-Calais.

Le Hainaut et l'Artois sont en légers sous-effectifs (déficits de 4 points environ). Le Littoral est le bassin de vie qui enregistre le déficit le plus important par rapport à sa population (-12 points).

### - Un seul professionnel dans l'ensemble des communes des couronnes périurbaines

Répartition de la population et des psychiatres par type de commune (en %)



Source : DRASS Nord – Pas-de-Calais – INSEE RGP 1999 – Traitement ORS Nord – Pas-de-Calais.

Les psychiatres sont installés en priorité dans les communes des pôles urbains : 92,4 % d'entre eux se trouvent en effet dans ce type de commune alors que la population n'y est établie qu'à hauteur de 76,3 % ; soit un excédent de 16 points. La répartition des psychiatres dans les communes multipolarisées est en adéquation avec la population : 6,8 % des psychiatres pour 6,6 % de la population régionale. Un seul psychiatre est recensé dans les communes des couronnes périurbaines ; d'où un déficit de 11,8 points.

### - 60 000 habitants et 1 seul psychiatre

La concentration des psychiatres dans les communes des pôles urbains l'atteste : 67 % des cantons (115 sur les 170 que compte la région) ne disposent d'aucun professionnel. 92 psychiatres exercent à Lille ; soit 17,6 % des effectifs de la région (523). Viennent ensuite les cantons de Lille Ouest (59), Armentières (52) et Lillers (31). Ces 4 premiers territoires regroupent 44,7 % des effectifs de la région. Certains cantons ne disposent que d'un seul psychiatre. C'est le cas notamment des cantons de plus de 30 000 habitants (Dunkerque Ouest et Lille Sud-Est), de plus de 40 000 habitants (Marchiennes et Condé-sur-l'Escaut) et de plus de 60 000 habitants (Lannoy).

### - La moitié des effectifs dans la C. U. de Lille Métropole

Les psychiatres sont absents dans 4 pays : l'Artois/Ternois, le Boulonnais, le Calaisis et Saint-Omer. Près de la moitié des effectifs régionaux (47,7 %) se situe dans la Communauté Urbaine de Lille Métropole (248 psychiatres). C'est près de 2 fois plus que dans le département du Pas-de-Calais (131). En 2<sup>ème</sup> position, mais loin derrière la C. U. de Lille Métropole, le pays du Cœur de Flandre regroupe 31 professionnels. Suit un groupe d'intercommunalités disposant d'effectifs supérieurs à 20 ; en font partie la C. U. d'Arras (24) ainsi que des communautés d'agglomération du *Bassin minier* : celles de Lens-Liévin (24), du Douaisis (25) et de Valenciennes (28). On ne recense qu'un seul psychiatre dans les pays de l'Artois, du Cambrésis, des Sept Vallées et du Ternois.

## B- Desserte médicale

En France métropolitaine 1 psychiatre doit desservir en moyenne 4 320 habitants. Les dessertes régionale et départementales sont moins performantes puisque dans le Nord – Pas-de-Calais chaque professionnel doit offrir des soins en moyenne à 7 638 habitants, soit 3 319 de plus que dans l'hexagone. On assiste à de fortes disparités entre les départements. La desserte moyenne dans le Pas-de-Calais est de 10 967 habitants ; soit 4 445 personnes de plus que dans le Nord (1 pour 6 522) et 6 647 de plus qu'en France métropolitaine. 3 intercommunalités affichent un niveau de desserte meilleur que celui de l'hexagone : la C. U. d'Arras (meilleure desserte de la région avec 1 psychiatre pour 3 749 habitants ; soit 571 de moins qu'en France), le pays du Cœur de Flandre (1 pour 3 782) et la C. A. de Cambrai (1 pour 4 151). La C. U. de Lille Métropole (1 pour 4 396) se place juste après la moyenne française. Chaque psychiatre doit desservir au moins 20 000 habitants dans le Sambre-

Avesnois (1 pour 31 746), les Sept Vallées (1 pour 32 665), la C. A. de l'Artois (plus mauvaise desserte des communautés d'agglomération avec 1 psychiatre pour 41 159 habitants), le Ternois (1 pour 41 924), l'Artois (1 pour 83 154) et le Cambrésis (niveau de desserte le plus bas du Nord – Pas-de-Calais avec 1 psychiatre pour 91 796 personnes). La C. U. de Dunkerque (1 pour 23 561) fait partie des intercommunalités les plus démunies.

## C- Caractéristiques socio-démographiques

### - La Porte de Hainaut, seul territoire où les femmes sont majoritaires

En France métropolitaine, l'âge moyen des psychiatres atteint près de 50 ans (49,8 ans). Les effectifs tant régionaux que départementaux sont plus jeunes : -2,3 années dans le Nord-Pas-de-Calais (47,5 ans) et -2,5 ans dans le Nord (47,3 ans) mais seulement -1,7 ans dans le Pas-de-Calais (48,2 ans). Les effectifs de France métropolitaine sont touchés par le phénomène du vieillissement : les plus de 50 ans sont 3,4 fois plus nombreux que les moins de 40 ans, tandis que cet indice (1,7) est réduit de moitié dans la région. Dans 2 intercommunalités du Nord – Pas-de-Calais, l'âge moyen des psychiatres est supérieur à celui de la France : les C. A. de l'Artois (51,2 ans ; les plus de 50 ans représentant 60 % des effectifs), et de Maubeuge-Val de Sambre (53,3 ans ; les plus de 50 ans étant 10 fois plus nombreux que les moins de 40 ans). Le Cœur de Flandre (43,4 ans) est le seul pays dont l'âge moyen est plus bas que celui du Nord (le plus jeune des 2 départements). Les intercommunalités dans cette situation sont la C. U. d'Arras (45,3 ans), la C. A. de Cambrai (46,2 ans) et les communautés d'agglomération du *Bassin minier* : celle d'Hénin-Carvin (45,5 ans), du Douaisis (44,1 ans) et de la Porte de Hainaut (âge moyen le plus faible du Nord – Pas-de-Calais avec 41,7 ans).

Les psychiatres de France métropolitaine sont dans une légère majorité des hommes (57,6 %). Cette proportion augmente dans la région (64 %). Une petite différence existe entre les 2 départements : 64,7 % de professionnels masculins dans le Nord et 61,8 % dans le Pas-de-Calais. Plus de 72 % des psychiatres sont des hommes dans la C. U. de Dunkerque (74,2 %) et dans les C. A. de Maubeuge-Val de Sambre (72,9 %), de Valenciennes (74,4 %), de Cambrai (75,4 %), de l'Artois (80 %) et du Boulonnais (le maximum avec 83,8 %). Moins de 55 % des effectifs sont masculins (proportion plus basse qu'en France métropolitaine), dans la C. U. d'Arras (54,4 %) et les C. A. du Calaisis (54,6 %), d'Hénin-Carvin (54,1 %) et de la Porte de Hainaut où les femmes sont majoritaires (64,4 %).

### - 93,5 % de salariés dans le Cœur de Flandre

En France métropolitaine, l'activité des psychiatres se répartit de manière égale entre l'exercice en cabinet (47,4 %) et l'exercice en établissement hospitalier (46,7 % ; 45,4 % dans le service public hospitalier). Dans la région, l'exercice en établissement hospitalier est majoritaire (67,1 % ; 66,7 % dans le service public hospitalier) *versus* 27 % en cabinet. Il est mieux représenté dans le Pas-de-Calais (74,1 % *versus* 22,8 % en cabinet) que dans le Nord (64,8 % *versus* 28,3 % en cabinet). Plus de 40 % des psychiatres exercent en cabinet dans les C. A. du Calaisis (41,6 %) et du Boulonnais (43,3 %). La Communauté d'Agglomération de l'Artois (80 %) est la seule intercommunalité dont la proportion d'effectifs exerçant en cabinet est supérieure à celle de la France. L'exercice en établissement hospitalier n'est pas représenté au sein de ce territoire. Moins de 17 % des effectifs sont concernés par l'exercice en cabinet dans les communautés d'agglomération du *Bassin minier* : Lens-Liévin (16,6 % et 79,2 % dans le service public hospitalier) et Porte de Hainaut (12,2 % et 81,2 % dans le service public hospitalier) ainsi que dans le pays du Cœur de Flandre (le minimum avec 6,5 % de professionnels exerçant en cabinet et 90 % dans le service public hospitalier).

En France métropolitaine, les effectifs sont partagés entre psychiatres salariés (52 %) et libéraux (48 %). Dans le Nord – Pas-de-Calais, la différence est beaucoup plus nette puisque les effectifs sont salariés à hauteur de 72,3 %. Cette proportion est encore plus importante dans le Pas-de-Calais (77,2 %), mais baisse dans le Nord (70,6 %). Les intercommunalités dont plus de 83 % des psychiatres sont salariés sont des communautés d'agglomération du *Bassin minier* : C. A. de Lens-Liévin (83,4 %), de la Porte de Hainaut (87,8 %) et d'Hénin-Carvin (100 %). Le Cœur de Flandre est le pays où la proportion de salariés est la plus élevée (93,5 %). Moins de 60 % des psychiatres sont salariés dans les C. A. de Maubeuge-Val de Sambre (58,7 %), du Calaisis (58,4 %) et du Boulonnais (56,7 %). La C. A. de l'Artois (le minimum avec 20 %) est la seule intercommunalité qui détient une proportion de salariés inférieure à celle de la France.

## D- Synthèse

Le littoral est marqué par un niveau de desserte faible. Les psychiatres sont absents du Calaisis et du Boulonnais. **En plus d'un niveau de desserte inférieur à celui de la région, la C. U. de Dunkerque dispose d'effectifs dont l'âge moyen**

**est élevé** (48,5 ans ; les plus de 50 ans étant 3,7 fois plus nombreux que les moins de 40 ans).

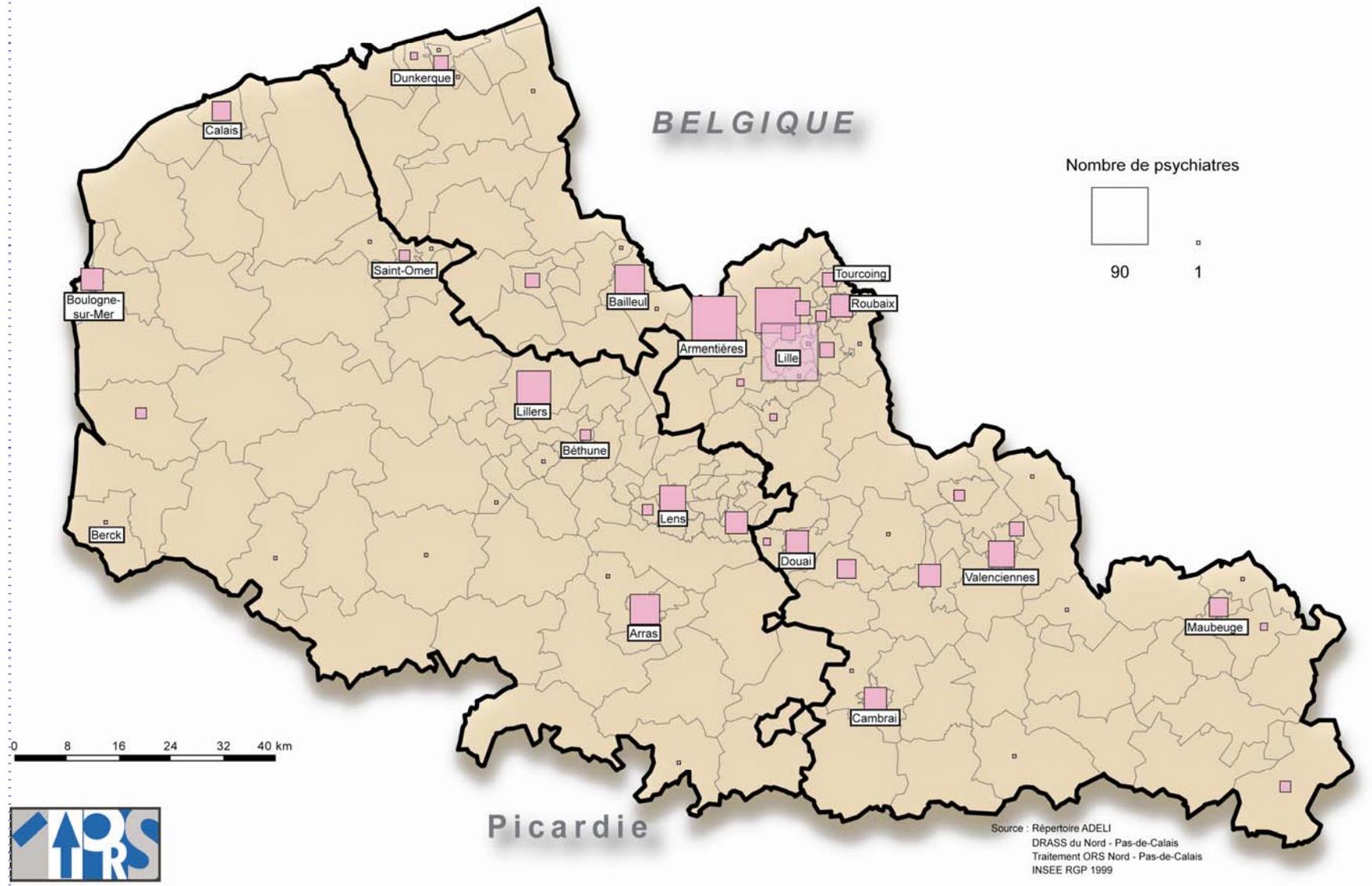
Le niveau de desserte de la zone ouest du *Bassin minier* est inférieur à celui de la zone est. **De plus, dans cette partie ouest, l'âge moyen est élevé dans les C. A. de Lens-Liévin** (48,9 ans ; les plus de 50 ans étant 5 fois plus nombreux que les moins de 40 ans) **et de l'Artois** (51,2 ans ; les plus de 50 ans représentant 60 % des effectifs totaux).

La zone de la Métropole, en incluant le Cœur de Flandre, témoigne des meilleurs indicateurs de la région, que ce soit au niveau de la desserte que de l'âge moyen des effectifs ; c'est surtout le cas dans le **Cœur de Flandre qui fait partie des territoires où l'âge des psychiatres est le plus bas.**

Dans les *Suds du Nord*, la desserte est d'un très bon niveau dans la C. U. d'Arras et la C. A. de Cambrai dont les professionnels bénéficient également d'un âge moyen assez bas. Par contre, **dans la C. A. de Maubeuge-Val de Sambre, le nombre moyen d'habitants par psychiatre est plus important que dans la région. De plus, l'âge moyen des effectifs est le plus élevé du Nord – Pas-de-Calais** (53,3 ans ; les plus de 50 ans étant 10 fois plus nombreux que les moins de 40 ans).

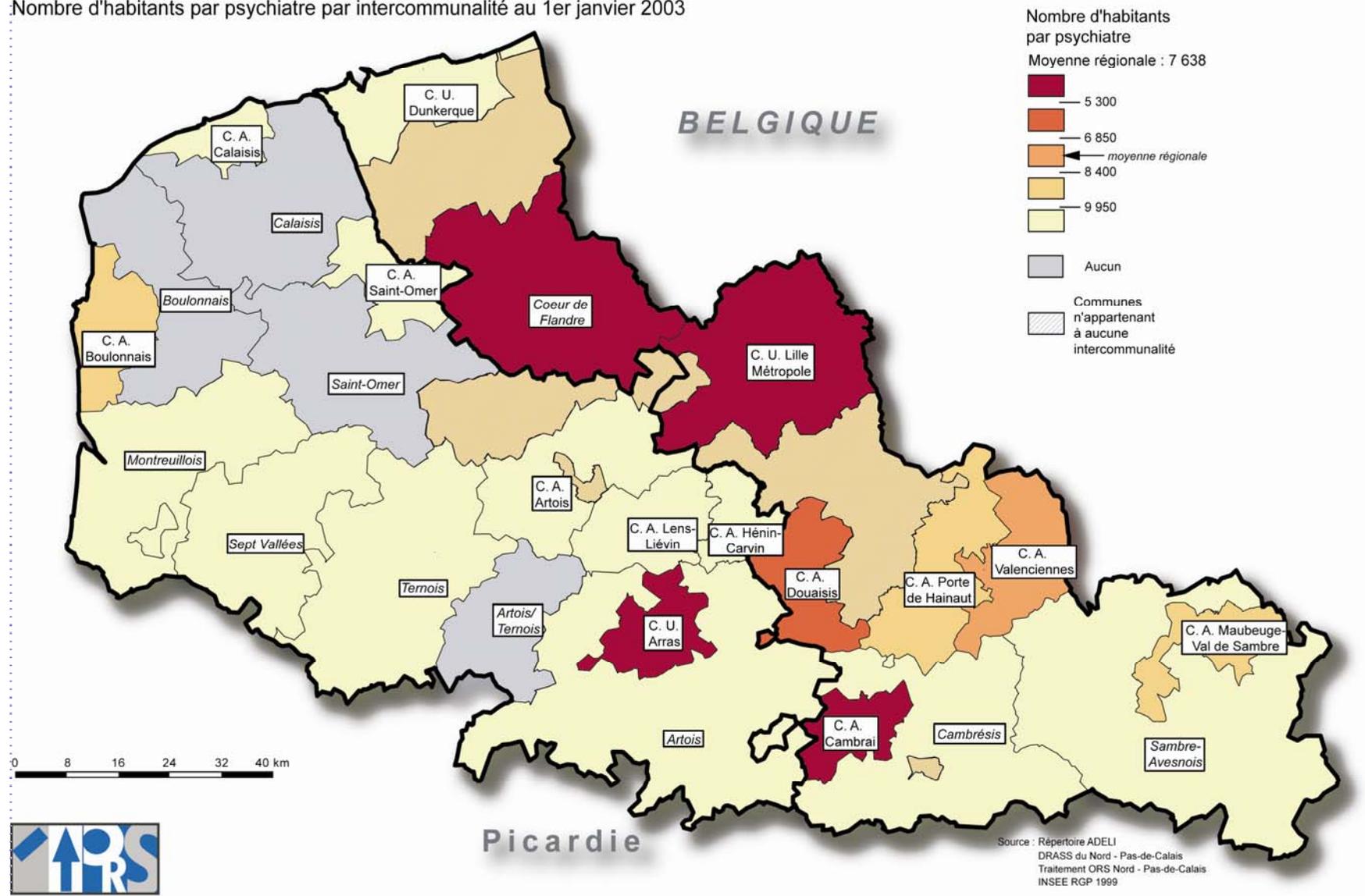
## Professions médicales : les psychiatres

Nombre de psychiatres par canton au 1er janvier 2003



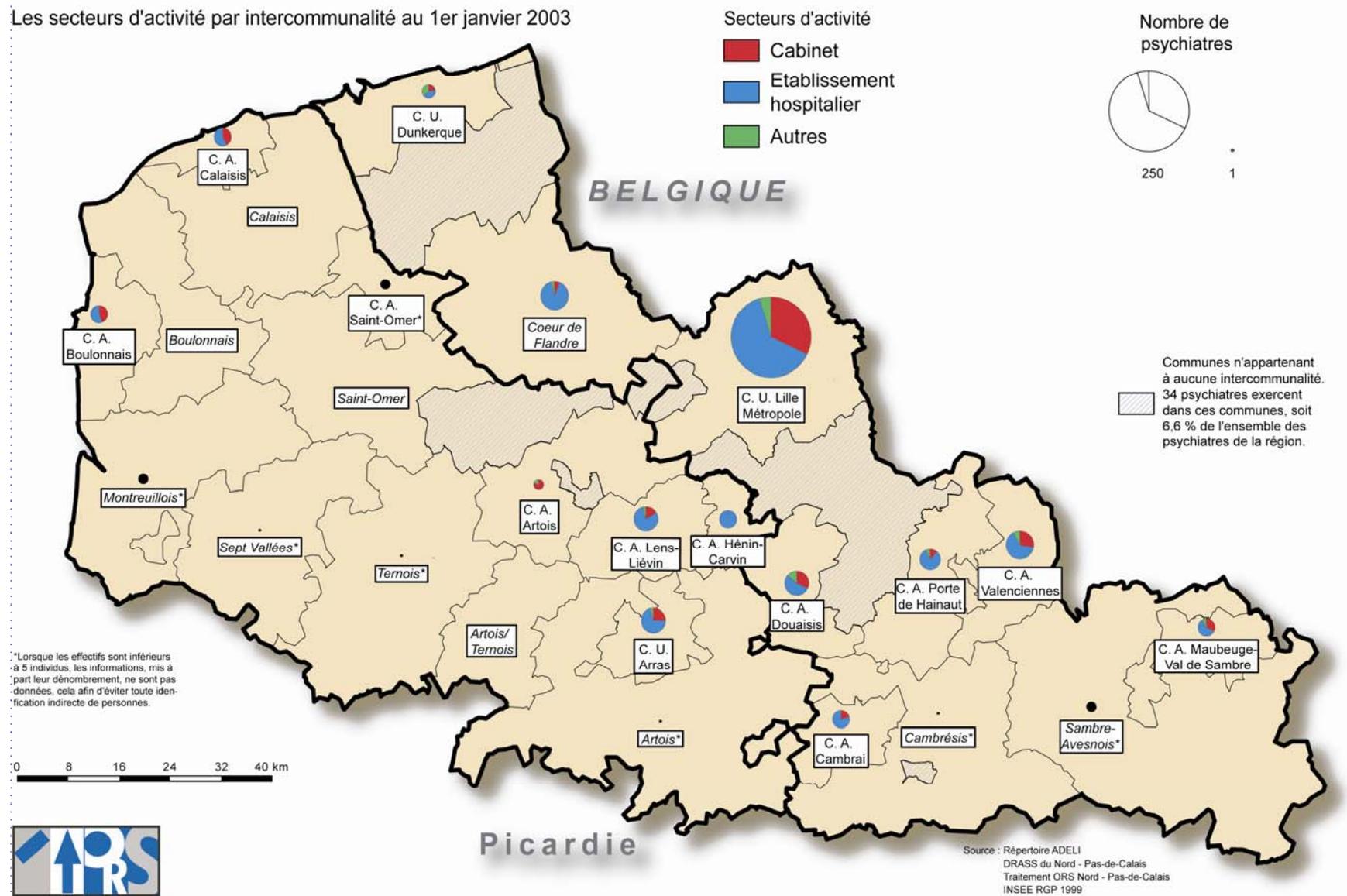
## Professions médicales : les psychiatres

Nombre d'habitants par psychiatre par intercommunalité au 1er janvier 2003



# Professions médicales : les psychiatres

Les secteurs d'activité par intercommunalité au 1er janvier 2003



\*Lorsque les effectifs sont inférieurs à 5 individus, les informations, mis à part leur dénombrement, ne sont pas données, cela afin d'éviter toute identification indirecte de personnes.

